

## A propos de nous

De la fin des années 70 à aujourd'hui, nous n'avons qu'une mission: votre réussite au permis B et A. Notre notoriété a toujours été assise non seulement sur la qualité de la formation proposée, mais aussi sur l'ambiance sérieuse et sympathique de toute l'équipe. Pascal, Anne-Lise, Jean-Luc et Vanessa enseignants ainsi que Jacqueline secrétaire, seront toujours à votre écoute durant tout votre apprentissage.

Nos leçons de code sont corrigées et analysées avec un professionnel de la conduite.

Nous pouvons vous prendre au lycée, au collège, sur votre lieu de travail ou à domicile pour vous donner votre leçon de conduite et vice-versa.

### Nous contacter

126 rue Gambetta – 76210 BOLBEC  
Téléphone : 02.35.31.13.31  
E-mail : [autoecoleperchet@gmail.com](mailto:autoecoleperchet@gmail.com)  
Web: [auto-moto-ecoleperchet.simplesite.com](http://auto-moto-ecoleperchet.simplesite.com)  
Facebook

### Horaires du bureau

Lundi:	9h00 – 12h00	14h00 – 18h00
Mardi:	9h00 – 12h00	14h00 – 19h00
Mercredi:	9h00 – 12h00	14h00 – 18h30
Jeudi:	9h00 – 12h00	
Vendredi:	9h00 – 12h00	14h00 – 19h00

## Infos pratiques au 01-03-20

**Obligatoire:** Casque homologué avec dispositifs réfléchissants, gants adaptés marquage CE, blouson adapté à la pratique du 2 roues marquage CE, paire de chaussures adaptée à la pratique du 2 roues marquage CE, pantalon solide

**Lors de l'épreuve pratique,** le candidat devra être équipé en plus, d'un dossard superposé sur le blouson, d'une dorsale marquage CE ou d'un gilet airbag adapté à la pratique du 2 roues,

Sans l'équipement obligatoire, l'examen ne pourra avoir lieu,

## Formation 7h A2 vers A

**Depuis le 3 juin 2016,** les candidats au permis moto, quel que soit leur âge, doivent obligatoirement passer le permis A2 avant d'effectuer, 2 ans plus tard, une formation complémentaire de 7h qui leur donnera le droit de conduire une moto de la catégorie A, avec ou sans side-car, quelle que soit sa puissance.

La formation se décline en 3 axes: Théorie, 2 heures de pratique hors circulation et 3 heures en circulation. Le but de cette formation est de vous adapter à un nouveau véhicule et de vous amener à une pratique sécuritaire de la conduite d'une moto de plus de 35 Kw.

A l'issue de la formation, vous recevez une attestation de suivi et vous pourrez réaliser sur le site de l'ANTS, la demande d'extension de catégorie.

### Pièces originales demandées pour l'inscription:

- Adresse électronique et numéro de portable
- Justificatif d'identité (CNI, passeport) ou justificatif de la régularité du séjour et de la résidence normale.
- Justificatif de domicile de moins de 6 mois.
- Justificatif d'identité et attestation d'hébergement signée par la personne stipulée sur le justificatif de domicile et de l'élève.
- Photo numérique d'identité voir professionnels agréés ANTS, Vous obtenez un code que vous nous remettez.
- Permis A2

**Tarifs au 01-11-2018:** 250€ + 20€ si édition du titre par l'auto-école

Leçon hors forfait: 1h = 35 €

## Formations deux roues



## ECOLE DE CONDUITE PASCAL PERCHET

*Permis B formation classique*

*Permis B formation conduite*

*accompagnée, conduite supervisée*

*Permis AM, A2*

*Formation 7h A2 vers A*

*Formation 7h 125 CC*

## Permis AM - Réforme 2019

Le permis AM permet de conduire un cyclomoteur d'une cylindrée de 50 cm<sup>3</sup> dès l'âge de 14 ans et une voiturette ou quad dont la cylindrée n'excède pas 50 cm<sup>3</sup> dès l'âge de 16 ans après 7 heures de formation. Les personnes nées avant le 31/02/87 peuvent conduire un cyclo 50 cm<sup>3</sup> ou voiturette sans aucune formalité, titulaires ou non du permis B. Les personnes nées après 1987 doivent détenir le permis AM ou le BSR ou le permis B pour conduire un cyclo 50 cm<sup>3</sup>

### Pièces originales demandées pour l'inscription:

- Adresse électronique et numéro de portable
- Justificatif d'identité (CNI, passeport) ou justificatif de la régularité du séjour et de la résidence normale.
- Justificatif de domicile de moins de 6 mois.
- Justificatif d'identité et attestation d'hébergement signée par la personne stipulée sur le justificatif de domicile et de l'élève
- Photo numérique d'identité professionnels agréés ANTS, Vous obtenez un code que vous nous remettez.
- Recensement (16-18 ans) ou JDC (18-25 ans).
- ASSR2, ASR ou AM pour l'obtention d'un premier titre d'une personne née à compter du 01-01-88.

**Formation:** 8 heures sur 2 demi-journées  
2 séances de code avant la formation (facultatives, gratuites,, mais conseillées), échanges sur les représentations individuelles autour de la conduite (30 mn en salle), formation à la conduite hors circulation (2h), code de la route (30 mn), formation à la conduite en circulation (4h), sensibilisation aux risques en présence d'un parent si l'élève est mineur (1h en salle),

### Tarif au 01-03-2019: 300 €

A l'issue de la formation, une attestation de suivi valable 4 mois est remise. Passé ce délai, vous ne pourrez piloter votre scooter qu'avec le permis AM.

## Formation 7h moto légère maximale 125 cm<sup>3</sup>

Depuis le 01-01-2011, une formation de 7 heures est obligatoire pour les titulaires du permis B depuis au moins 2 ans souhaitant conduire un 2 roues ou un 3 roues de 50 à 125 cm<sup>3</sup>(catégorie L5e).

### Personnes dispensées:

Les titulaires d'une catégorie quelconque de permis obtenue avant le 01-03-1980, du permis B depuis au moins 2 ans et ayant assuré un 2 ou un 3 roues au cours des 5 dernières avant le 01-01-2011, quelle que soit la durée de l'assurance.

### Vous devez fournir:

- 1 copie recto/verso de la carte d'identité sur une même feuille.
- 1 photo d'identité.
- Copie du permis de conduire recto/verso.

**Formation:** 2h de théorie + 2h d'enseignement hors circulation + 3h en circulation, en et hors agglomération.

### Tarif au 01-11-18: 250 €

A l'issue de la formation 7h 125 CC, une attestation de suivi de formation à la conduite des motocyclettes légères et des véhicules de la catégorie L5e vous est délivrée.

## Permis A2 au 01-03-20

Le permis A2 permet de conduire une moto (avec ou sans side-car) d'une puissance max. de 35 kw (37,5 ch) et dont le rapport puissance/poids n'excède pas 0,2 kw par kg, un 3 roues d'une puissance max. de 15 kw. Vous devez avoir 18 ans pour vous présenter à l'examen, et avoir le code spécial moto (E.T.M)

### Pièces originales demandées pour l'inscription:

- Adresse électronique et numéro de portable
- Justificatif d'identité (CNI, passeport) ou justificatif de la régularité du séjour et de la résidence normale.
- Justificatif de domicile de moins de 6 mois. Justificatif d'identité et attestation d'hébergement signée par la personne stipulée sur le justificatif de domicile et de l'élève
- Photo numérique d'identité voir professionnels agréés ANTS, Vous obtenez un code que vous nous remettez.
- JDC.
- ASSR2, ASR ou AM pour l'obtention d'un premier titre d'une personne née à compter du 01-01-88.
- Permis B ou A1

### Formation

**20h:** 12h hors circulation et 8h en circulation

**15h:** 5h hors circulation et 10h en circulation si vous êtes titulaire du permis A1

### Tarifs au 01-11-2018

**760€** comprenant inscription, 20h d'apprentissage

**585€** si migration à partir du permis A1

### Si l'ETM est à passer, au choix:

- Prépa Code 40€, livre de code 10€,

**Prévoir en supplément:** Frais accompagnement code\* 60€\*\*,  
Taxe code 30€\*\*, frais accompagnement plateau et circulation 130€, édition du titre 20€.

Règlement à l'inscription ou 48h avant examen

### Règlement en 4 fois par chèque à l'inscription

Leçon conduite hors forfait: 1h = 35 €